

FINI L'ABONNEMENT AVEC MASTERBOURSE !

Le site **MASTERBOURSE.FR** est particulièrement fier d'annoncer qu'il modifie les modalités d'accès à la formation « Analyse financière et stratégie d'investissement » composée de quatre modules. Il abandonne le principe de l'abonnement annuel au profit d'un paiement unique permettant de bénéficier de prestations à vie. Toute souscription bénéficie d'une offre de remboursement de 30 jours en cas d'insatisfaction.

La tarification applicable est de 1 787 € (ou 3 fois 597 €, ou 6 fois 299 €).

Le **Réseau Anti-Arnaques** s'est intéressé aux conditions de souscription et a remarqué la présence de ce paragraphe :

« J'accepte les CGV et je reconnais que l'offre à vie est liée à la durée d'exploitation de service (avec une garantie contractuelle de 12 mois minimum) ».

Donc, sur le papier, **MASTERBOURSE** peut parfaitement mettre la clef sous la porte dans un an et être exonéré de l'application de cette offre à vie.

Par ailleurs, la formulation « avec une garantie contractuelle de 12 mois minimum » est elle-même accompagnée d'un astérisque. Mais, la clause se rapportant à cet astérisque est introuvable ! Dans tous les cas, cette durée minimale est bien réduite et s'avère peu rassurante pour les clients qui l'auront remarquée.

MASTERBOURSE.FR est exploité par **BYRSA ED**, société au capital social de 5 000 € dont les comptes annuels font l'objet d'une déclaration de confidentialité.

De toute évidence la transparence n'est pas le fort de **BYRSA ED**.

Le **Réseau Anti-Arnaques** a sollicité son Président, **Youssef HARRABI**, afin d'obtenir toutes les explications utiles. Une réponse est parvenue le jour même, ce qu'il convient de saluer.

Parmi les points qui ont été éclaircis ou précisés :

- La garantie d'exploitation de 12 mois minimum se fait à partir de l'achat (les conditions générales de vente ont été explicitées sur ce point). Cette information est désormais visible sur la page de présentation de l'offre ;

- Un téléchargement de l'intégralité du contenu avant la fermeture (cours, replays des webinaires, notes d'analyse, historique du portefeuille) est prévu ;
- À titre comparatif l'offre de 1 787 € incluait la formation et 12 mois d'accès au Club, puis un renouvellement annuel optionnel au prix de 468 € par an.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)